

Quand notre grand lac gelait

Lointaines images.

De même qu'avec mélancolie, chacun de nous se souvient des beaux hivers de sa jeunesse, alors que la neige faisait allumer dans nos foyers des feux clairs à songes d'or pleins d'étincelles, de même l'âme collective de la région enregistre dans son subconscient les épisodes de l'histoire, les grands et beaux hivers du temps passé.

Si quelque flottement règne parfois dans notre esprit sur l'image qu'il conviendrait de se faire des êtres ou des personnalités que notre histoire a restitués, il est moins difficile de se figurer, sans risques d'erreurs graves, la vivante terre neuchâteloise où se mouvaient nos devanciers, gens assez particularistes, mais sujets tant à l'influence de la politique extérieure qu'à celle des grands mouvements philosophiques ou littéraires. L'aspect de notre coin de terre a moins changé que n'ont changé ses habitants. Il est davantage demeuré fidèle à lui-même. C'est aussi parce que dans notre terre sont ensevelis, rangés en ordre, tous nos pères, que nous l'aimons si fortement.

Il faut que l'homme, si large soit son idéal, si nombreuses soient ses pérégrinations au loin, si généreuses soient ses aspirations humanitaires ou sociales, si élevé soit le survol de sa pensée par-dessus les frontières, — il faut que l'homme soit enraciné à un point du sol. Il faut qu'il s'attache non seulement par intérêt mais par affection, compréhension et admiration au coin de terre sur lequel il vit, sur lequel il travaille, coopère avec autrui ou élève les siens. Le patriotisme régionaliste n'est jamais dangereux. Il est manifestation de sentiments humains. Si l'hiver est un repos pour les campagnes, les grands froids à bises furibondes qui sifflent au dehors comme un chant de gnome, doivent être pour les hommes, parmi leurs toits d'argent, des hivers chauds. Où sont les beaux hivers où l'on n'avait pas froid ?

1420 - 1514 - 1573.

Le lac de Neuchâtel gèle en janvier 1420. On ne connaît guère de détails relatifs à cet événement lointain, si ce n'est que le froid dure peu, que les roses sont ouvertes le 7 avril, et que ce même mois l'on peut cueillir cerises et fraises ! Curieuse année pour notre pays aux mains de la Maison de Fribourg ; il neige le 8 juin et l'on vendange en août ; abondance de vins et de grains...

Entre la Saint-Martin de 1513 et fin janvier 1514, s'abat sur notre contrée et sur toute l'Europe une formidable vague de froid qui fige lacs et rivières à l'étonnement général. Tandis que les Bâlois se promènent sur le Rhin avec fifres et tambours, y prennent leurs

repas pour marquer le point et y circulent avec des chevaux, nous traversons notre lac en long et en large! C'est quinze ans avant la Réformation.

Un demi-siècle plus tard aussi, — l'année 1573, — année de la mort du comte de Neuchâtel, Léonor d'Orléans, qui ne laisse qu'Henri I^{er} d'Orléans, âgé de neuf ans, décès qui oblige Charles IX à lui désigner une tutrice en la personne de Marie de Bourbon, le mois de janvier est fort rigoureux. Les lacs de Constance, Lucerne et du Jura sont entièrement pris. On circule sur le nôtre avec de lourds chariots.

Fausse alerte en 1624.

En 1624, en vertu d'une sorte de rythme chronologique, — le premier février, par un beau dimanche, — notre grand lac gèle en partie, soit jusqu'à 400 pieds des grèves. Notre pays vit alors paisiblement sous les Orléans-Longueville. L'année qui s'ouvre fait sortir des maisons à pignons neigeux, des vieux murs de la ville et des sites riverains, gens engourdis qui se promènent sur glace transparente. Leurs yeux étonnés repèrent à travers ce limpide plancher, cailloux, piquets noirs ou vallonements dans le sable.

Année relativement heureuse pour notre région! Nous gagnons Lignièrès échangé contre Miécourt et Colonges, entre Guillaume Rinck de Baldenstein, évêque de Bâle, et Henri de Longueville. Avec la seigneurie de Lignièrès, revient au prince une bande de terres entre la Neuveville et le Landeron, antiques remaniements parcellaires! C'est le temps où les sujets de nos mairies du Locle, de la Sagne et des Brenets commencent à s'y trouver trop à l'étroit, « le peuple s'y multiplie beaucoup »! Ils bâtissent la Chau-des-Taillères, la Ronde, le Cachot, la Ramossa et la Brévine. Un acte, rédigé à Paris et daté de cette année de fameux gel, va fixer les franchises de ces mille nouvelles âmes qui dépendront à l'origine de la juridiction du Val-de-Travers. Ce sont là gens qui défrichent, essertent les forêts, veulent avoir un consistoire, faire des foires, acquérir des droits, être exemptés « de la garde des aires des oiseaux gentils », veulent chasser à chiens et oiseaux, bâtir des fours, des rouages et joindre à leurs abris une geôle ou « javiole afin de châtier les mal vivants qui ne seront pas criminel ». L'acte est muni de la griffe et du grand sceau d'Henri II, prince débonnaire.

Tandis que le Doubs et le lac des Taillères offrent aux yeux de ces promeneurs montagnons un miroir rigide et bleuté comme vitre, en cet hiver de l'an de grâce 1624, devant la ville, par contre, et au large de nos villages riverains, s'élancent d'impuissantes estacades, tels des coups de dent dans un gâteau crevé.

Peu après l'avènement de la duchesse de Nemours.

L'année 1695, où l'on construit le Temple Neuf, année qui suit celle de l'avènement de Marie de Nemours, est assez riche en événements. Le lac de Neuchâtel gèle dans toute son étendue. Situons ce fait mémorable dans notre histoire.

Une bisbille entre le prince de Conti et la duchesse de Nemours, au sujet du testament de l'abbé d'Orléans, bisbille dont se mêlent Leurs Excellences de Berne, défraye toutes les conversations. On craint qu'à la mort de cette intrigante duchesse, déjà âgée, n'éclatent des révolutions. Aussi, un arrêt restreint-il les pouvoirs des quatre juges du tiers-état que la Ville nomme dans les causes intéressant la Souveraineté! Comme l'usage veut que ces quatre juges soient les Quatre-Ministreaux, on décide qu'ils ne pourront suivre leurs sentiments particuliers mais qu'ils seront obligés d'y défendre les avis du conseil de ville. C'est de cette



Lac gelé en février 1830, baie de l'Évole.
 (Dessin de A. Doudiet, chez Jeanneret et Baumann, lith. Gagnebin,
 don d'Auguste Bachelin au Musée de Neuchâtel.)

époque que date, chez nous, la subordination des Quatre-Ministreaux, — notre Conseil communal primitif, — au Conseil général.

Vindicative, Marie de Nemours chicane un pasteur influent, David Girard, qui continue à mêler à ses sermons la politique, une politique contraire à ses intérêts à elle! Elle n'aura de cesse d'avoir jeté Girard par terre. Celui-ci, pourtant, sera soutenu par les autorités. Des points de coutume sont arrêtés. Les fêtes n'interrompent plus la prescription. Un an et six semaines de possession d'un objet crée prescription acquisitive. D'autres points visent les successions.

Mais ce qui en 1695 nous intéresse surtout, c'est le lac qui va, durant plus d'un mois demeurer entièrement recouvert d'une formidable carapace de glace.

Un journal manuscrit.

D'un manuscrit Ramus, l'on tire ce qui suit :

« Remarque considérable puis q'homme vivant na ouy dire le senblable. Le vendredy 25 janvier 1695, le lac de Neufchastel par un temps calme sans vent, il a comencé a gelé et il a tousiour augmenté a gelé plus avant, dont le jeudy 31 dit, le Sr jean Frédéric pury confisseur et le Sr jean depierre chapellier tous deux de cette ville ont passé à pied sec sur la glace ce dit jour droit à Portalban ; et demi-heure apres ont aussi traversé le dit lac a pied sec sur la glace, qui sont le Sr nicolas Henzely Mtre cordonnier et Abram Rou charpentier,



Lac de Neuchâtel gelé en 1880, Cortaillod.
(D'après un dessin signé Oscar Huguenin, phot. Bruder frères.)

aussy bourgeois de cette ville, sans sçavoir qu'il y en eut desia des passé dont ils se sont tous rencontré à la couchée au dit Portalban ; et le lendemain ils sont revenus sur leur pas. En toute seureté puisque pour la foire de chandeleur de cette vile qui a esté le 5 février dit an, on a traversé le dit lac avec plusieurs trainaux. Le 4 dit, on a comencé et on a retransversé tout Le long de la foire avec lesdits trainaux quoique ce ne fut qua bras sans bœuf ny chevaux, et on a mesuré la glace en divers endroits. On a trouvé quelle a environ 9 pouçes depeueur, et le 14 fevrier suivant, par un souffle ou gonfle qui sest fait dessous la glace, il est sorti un tas ou monceau de glaçons par dessous la glace du lac que le bout du port en a esté renversé quoy qu'il fut de gros quartier de roche dure, et le dit monceau de Glaçon sest arrêté sur le gravié du port du costé de bize et de lauteur et largeur d'une moitié maison, et demeuré longtemps à cause du froid qui continuoit, et quelques 10 jours apres Environ le 24 février le lac a esté tout rompu et degellé d'une nuit par un vent sans faire aucun mal ny dommage Par la grâçe de Dieu. »

Aux archives d'Estavayer.

Il est amusant de noter aussi les observations consignées de l'autre côté de nos rives. Le Manuel du Conseil d'Estavayer contient cette note :

« Ce jour d'hui 11 février 1695, l'après midi, sont arrivés en cette ville les hon. Jean Michel Patiolat de Provence, Pierre, fils de feu David Vuillez de la Sagne, Abram fils du

dit Vuillez, Henri fils de Jonas Rougemont de Saint-Aubin, Jacques fils de David Cugnet du dit lieu et Jacques fils de Pierre Rognon de Montalchier, lesquels tous ensemble ont passé de Saint-Aubin en cette ville le lac sur la glace, à pied sec au grand étonnement d'un chacun, pour n'avoir vu, entendu dire, ni trouvé par écrit un semblable fait ; ainsi pour la rareté du fait, leur a été ordonné par Messieurs de la ville de boire chacun un pot de vin avec pain et fromage que M. le gouverneur François Yacinthe De Vevey leur a livré. »

Dans un manuscrit du grand sautier Tuppin, on trouve aussi une relation pittoresque d'après laquelle durant huit jours, l'on va hardiment à pied d'Estavayer à la foire de Neuchâtel. Hommes et femmes, petits et grands, pauvres et riches vont librement danser en rond sur une glace de deux bons pieds de roi.

Au dégel, l'on entend comme des décharges de canon quand la glace se fend « et il semblait que deux armées combattaient l'une contre l'autre ; ce fracas s'entendait jusqu'à Romont et même au delà comme si c'eût été des tonnerres continuels ». A Estavayer, les hommes qui ont traversé les premiers vont aussi se montrer au couvent où les religieuses leur donnent encore du vin et garnissent leurs chapeaux de fleurs artificielles avant qu'ils ne rentrent par le même chemin de glace. Ceux qui ne riaient point étaient les pêcheurs ! Implorant l'assistance du Conseil d'Estavayer, leurs familles reçoivent chacune un quarteron de seigle et d'avoine. Me B. de Vevey, avocat à Fribourg et ami de l'histoire, a attiré mon attention sur ces notes relevées par Philippe Grangier, au XVIII^e siècle, et publiées en 1905 sous le titre *Annales d'Estavayer*. De son côté, Jonas Boyve parle de prodigieux amas de glace qui se forment en soulevant de grosses pierres, tant devant Marin qu'ailleurs. Soixante hommes de Saint-Blaise vont faire l'exercice et tirer du mousquet mille pas en avant. D'autres s'amuse à compter qu'il y a 11,544 pas de Neuchâtel à Portalban ! Record de patience combien révélateur d'une mentalité différente de la nôtre où l'on fait en vitesse, par télégraphe ou avion, le tour du monde...

Au temps d'un prussien romantisme.

Tandis que les chapeaux hauts de forme, gris, bruns ou beiges, et les crinolines commencent, avec d'exubérants sentiments, à devenir de mode et de bon ton parmi nos « fashionables », le lac, peut-être par esprit de solidarité, se met soudain à se raidir, pour la forme lui aussi, et même à se glacer. Dès fin octobre 1829, il gèle toutes les nuits. En mi-décembre, le froid est pire et persistant. Comme la température se maintient basse plus d'un mois, l'on compte, le 2 février 1830, 18 degrés à Neuchâtel, 26 au Locle et 27 à la Brévine. Le lac s'était pris les 21, 22 et 23 janvier. Ce n'est cependant que les 3 et 4 février que toute sa surface est gelée.

Les samedi 6 et dimanche 7 voient affluer sur cet immense plateau violet la moitié de la population du pays, émerveillée. Devant la ville, on dirait une fête publique. La foule s'ébat sur de longs glissoirs et monte quatre carrousels. On circule en traîneaux à chevaux ou en modestes chaises poussées par des patineurs. Des tables de rafraîchissement sont installées en avant. De longues farandoles de gens costumés ou travestis forment des files mouvantes de mascarades grotesques glissant en cortèges escortés de vols d'arlequins en patins. Le Magistrat, aidé des vieux et des prévoyants, apporte perches et longues échelles pour repêcher les plongeurs ! Mais, déjà dans la nuit du dimanche au lundi, une pluie fine succède à quelques heures de neige. Le mardi, vent chaud du sud, qui tient deux jours

et va tout désagréger. Le jeudi, c'est la débâcle, la rupture d'une magnifique glace de huit pouces.

Divers documents montrent le lac gelé en 1830. Le plus curieux est une des deux grandes lithographies de Prince et Wittnauer, entourée d'un texte explicatif, et donnant les noms des personnes de Neuchâtel et de nos villages, vues sur le lac gelé. Cette planche est au Musée. Beaucoup de Neuchâtel, Corcelles, Cormondrèche, Peseux, Colombier, Auvernier, Cortaillod ou Saint-Aubin, y reconnaîtront les noms précis de grands-parents ou d'arrière-grands-parents !

Page plus récente.

« 1880 » ! Année mémorable et dernière de nos annales glacières !

A côté de diverses photographies de Bruder frères ou d'Olsommer, il existe une grande lithographie assez fade, de H. Furrer, d'après un dessin de Fritz Huguenin-Lassauguette, montrant la foule sur le lac gelé, devant l'hôtel du Mont-Blanc, notre actuelle Banque cantonale. Un dessin d'Oscar Huguenin a plus de piquant.

Comment les choses s'étaient-elles passées ? Bien vivants sont encore les souvenirs qu'a conservé de ces jours mémorables notre contemporain, M. le pasteur Daniel Junod.

Par delà le débarcadère d'un Saint-Blaise posté dans la courbe gracieuse de sa baie, et qui s'appêtait à allumer ses bougies de Noël 1879, un immense croissant de glace, ouvert en direction du large, s'était soudain formé. La limite incurvée de ce champ s'arrondit entre le Mail et la pointe de Préfargier. Après une dépression de température fin décembre, qui fait croire... au printemps, un vent glacial s'élève à nouveau en janvier, faisant descendre la température à 17 degrés centigrades. Sous l'influence d'un épais brouillard qui lui succède, une nouvelle zone de glace apparaît couverte de givre, second croissant adossé dans la courbe de l'ancien et dont les pointes touchent Auvernier et le môle de la Thielle.

De hardis patineurs s'avancent à l'aveuglette sur cette seconde et brumeuse banquise. C'est sur le rebord inexploré de celle-ci que se produisent d'assez nombreux accidents, devant Auvernier, Serrières, le Crêt, Monruz et Saint-Blaise. Une personnalité du pays, David Perret, disparaît sous la glace, devant Saint-Blaise, le 1^{er} février. On ne retrouve son corps que le 6. C'était homme de valeur ayant pris part active à la Révolution de 48. Il arborait le drapeau fédéral à la Fleur-de-Lys, du Locle, la veille du 1^{er} mars. Il avait été commandant de bataillon, membre de la Constituante et du premier Grand Conseil. David Perret, avait installé, au Plan, en 1854, la première fabrique d'horlogerie où, dans un même local, pouvaient être exécutées toutes les pièces de la montre. Il avait pris part, en 1856, à la répression du mouvement réactionnaire et s'était dévoué au pays. Ses affaires,



*Commandant David Perret,
député à la Constituante,
né en 1815,*

chef du mouvement républicain du Locle en 1848, fabricant d'horlogerie, noyé en patinant devant Saint-Blaise, en 1880.

difficiles en raison de compétitions américaines, furent reprises par son fils, second David Perret, colonel, grand conseiller et conseiller national.

Le fatal brouillard qui plane cet hiver-là sur deux vastes plateaux de glace se dissipe, enfin, le 8 février. Surprise générale ! Presque tout le lac est pris ! Magnifique et saisissant spectacle d'une énorme banquise centrale, violacée, saupoudrée de givre et sillonnée de lignes de nacre ! Des voies d'eau persistent pourtant encore à se faire jour. Elles donnent au paysage, sous des ciels incendiés par de somptueux couchers de soleil, l'aspect de sauvages bancs polaires.

Nos professeurs Weber et de Rougemont, accompagnés de Raoul Pictet de Genève, explorent le glacis, poussant devant eux des bateaux destinés à les recueillir. Leur rapport prend place dans le Bulletin de la Société des Sciences naturelles. Cette société, en séance du 1^{er} avril, discute la question des voies d'eau ou « fontaines » observées sur la glace et provoquées par les courants. Le 10 février, l'on voit un canal d'eau entre Auvernier et la Sauge sur lequel flotte de petits icebergs. Ces radeaux massifs se déplacent au gré des vents. Le 15 février, il n'y a plus un pouce de la surface du lac qui ne soit gelé.

Mais le dégel se produit vite. La journée du 17 est presque chaude. Des nappes d'eau se reforment au milieu de fissures ; des blocs d'émeraude, rectangulaires, se désagrègent et naviguent dans une bouillie de paillettes. Ces prismes de cristaux, à contrastes de tons bleus, verts, bruns et irisés, selon les jeux de lumière, attirent tous les regards.

On sait qu'en 1929, grand fut l'espoir d'assister à la gelée de notre beau lac appelé jadis *d'Estavayer* ou *d'Yverdon*. En résumé, les dates à retenir sont 1420, 1514, 1573, 1624, 1695, 1830 et 1880. Beaucoup plus fréquent avaient été les grands gels des lacs de Bienne et Morat.

[9 février 1935.]